

Monsieur Henri-Pierre Guilbert  
Président Directeur Général  
Groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 29 juin 2004

Monsieur,

Vendredi 25 juin 2004 les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC et FO du Dauphiné Libéré vous ont donné leur accord pour un Constat de discussion qui, dans le cas où il serait validé par M. Yves de Chaisemartin, deviendrait le nouvel accord de modernisation du Dauphiné Libéré en remplacement de celui signé en 2002.

Nous tenons à vous faire connaître officiellement, et par écrit, la position de la majorité des salariés de La Presse du Sud-Est et de la Filpac-CGT du Dauphiné Libéré.

Nous refusons votre démarche de signer des accords pour ensuite ne pas les respecter. Ceci est encore plus choquant lorsque, pour avancer unilatéralement dans vos projets, vous appliquez uniquement ce qui vous « convient », sans mettre en place les contreparties.

Dans ce contexte, notre organisation syndicale vous confirme qu'elle ne reconnaît pas comme valable ce Constat de discussion extorqué aux salariés de PSE, ni l'éventuel accord qui se dégagera.

Encore une fois nous vous appelons au bon sens et à appliquer sans condition les accords de 2002 pour, ensuite, aborder les négociations qui nous permettront d'avancer sereinement dans la modernisation que notre journal et ses salariés méritent.

Autrement, nous serons obligés d'interpeller les salariés afin qu'ils vous montrent leur volonté, et nous utiliserons tous les moyens à notre portée pour vous empêcher d'avancer dans la « *casse de l'emploi organisée et progressive* » que vous souhaitez mettre en place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Eduardo Morgan-Tirado  
Secrétaire général  
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

MM. Serge Dassault  
Yves De Chaisemartin  
Direction Départementale du Travail  
Filpac-CGT  
Affichage